

Mise en place double facteur

Depuis ce 20 mai 2026, l'identification habituelle "*login + mot de passe*" INSA exige un **second facteur d'authentification** en complément de sécurité.

Ce second facteur est imposé lorsque vous réalisez une identification sur le CAS de l'INSA Toulouse (Webmail, Moodle, etc.) hors de l'INSA ou avec un appareil personnel.

La configuration de votre double facteur est ouverte depuis le 13 avril et le CSN a communiqué chaque semaine à ce sujet.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de configurer une méthode MFA :

- Vous pouvez utiliser un ordinateur d'une **salle de TP** ou de la **Bibliothèque** afin d'accéder à l'interface MFA (<https://mfa.insa-toulouse.fr>) et définir vos préférences.
- Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'INSA, veuillez nous envoyer écrire à sosinfo@insa-toulouse.fr avec votre adresse personnelle, le CSN reviendra vers vous pour une procédure à distance.